

Association des Anciens du Crédit Coopératif (AACC)

Assemblée Générale du 20 octobre 2011

Procès-Verbal

L'assemblée est ouverte à 16 heures 45 sous la présidence de M. Claude Gury, 54 adhérents présents ou représentés (quorum atteint) dans les locaux gracieusement mis à la disposition de l'association par l'UNAF.

Après l'accueil par le président et les administrateurs présents, les différents rapports sont présentés et font l'objet de résolutions.

Résolution n°1 : Approbation du rapport d'activité

Dans son propos liminaire le président rappelle les buts de l'association et retrace les faits marquants de l'année écoulée :

- Notre association atteint les 100 membres
- Organisation des premières rencontres thématiques autour de l'histoire du Crédit Coopératif (ex : sortie à Condé sur Vesgres), de l'économie (ex : réunion sur l'évolution de la comptabilité, réunion sur l'ouvrage de H. Sibille « Démocratiser l'économie »...) et des attentes de services (ex : réunion sur la gestion de patrimoine animée par P. Oiknine du Crédit Coopératif)
- Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit Coopératif et l'AACC prenant effet le 30/09/11
- Participation active de l'association aux AG de printemps du Crédit Coopératif avec des questions posées par l'AACC et des réponses fournies par le Crédit Coopératif
- Participation de l'AACC aux négociations annuelles du Crédit Coopératif avec l'UMC relatives au contrat assurant la protection des salariés et retraités du CC.
- Premiers contacts pris avec le CE du Crédit Coopératif pour définir le contenu d'une offre aux retraités du Groupe.
- Adhésion de l'AACC à la Fédération nationale des associations de retraités (FNAR) avec possibilité pour les adhérents d'un abonnement à tarif réduit à la revue Part'ages.
- Intégration de nouvelles rubriques dans notre site web (nouvelles des anciens, ...). Les membres présents ont souhaité le maintien en l'état des modalités d'accès à l'espace réservé aux adhérents.

Le rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolutions n°2, 3 et 4 : Approbation du rapport financier relatif à la situation comptable arrêtée au 31/12/2010

La présentation est assurée par M. Miet et M. Lopez.

Au 31/12/2010 les recettes perçues se composent de 2340 € de cotisations et de 20,03 € de produits financiers. Les dépenses de fonctionnement se sont réduites à 73 €. Il en résulte un excédent de 2287,03 €.

L'actif au bilan ne comprend que des éléments à caractère financier soit 183 € de parts de capital du Crédit Coopératif, 1820,03 € de solde du compte sur livret A ouvert au Crédit Coopératif et 344 € de solde du compte courant également domicilié au Crédit Coopératif.

Il est proposé d'affecter l'excédent de l'année 2010 à hauteur de 960 € au fonds de dotation et le reliquat de 1327,03 € en report à nouveau.

A noter que le coût de l'adhésion à la FNAR (3 € par adhérent et par an) et le versement de la subvention de 5 000 € du Crédit Coopératif sont imputables à l'exercice 2011.

Le rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolution n°5 : Approbation du montant de la cotisation 2012

Il est proposé par l'assemblée de porter le montant de la cotisation annuelle à 20 € de façon à accroître les moyens de l'AACC. L'abonnement optionnel à la revue Part'ages, le Courrier des retraités, édité et envoyé par la FNAR, reste quant à lui inchangé (5 €).

Ce montant est voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolution n°6 : Approbation du budget 2011

Le budget est présenté par M. Miet et M. Lopez.

Les recettes attendues y compris la cotisation de soutien du Crédit Coopératif devraient s'élever à 6400 €.

L'ensemble des dépenses est évalué à 562 €.

Compte tenu de la dotation du Crédit Coopératif de 5000 € en 2011, l'AACC dispose enfin d'une certaine capacité à lancer des actions et à mener des projets.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Résolution n°7 : Election, renouvellement de 3 administrateurs

Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers.

3 mandats sont soumis au renouvellement : Claude Gury, Maurice Odin, Jean-Jacques Poriel.

Les 3 administrateurs sont candidats au renouvellement, aucun nouveau candidat se présentant.

Les 3 candidats proposés au vote sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolution n° 8 : Mandat pour passer un accord avec le CE du Crédit Coopératif

La convention de partenariat avec le Crédit Coopératif ayant été signée, des contacts seront pris rapidement avec le CE pour définir les relations qui pourraient s'établir entre le CE et l'AACC. D'ores et déjà il faut savoir que le CE a décidé, fin septembre 2011, d'ouvrir aux retraités du Crédit Coopératif la possibilité d'utiliser les appartements de vacances laissés vacants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Au-delà des résolutions statutaires, il a été présenté à l'assemblée les travaux réalisés par les différentes commissions. Tous ces travaux ont fait l'objet de comptes-rendus et d'illustrations sur le site de l'AACC.

La visite à Condé sur Vesgres sur les traces de Faustin-Moigneu, le bienfaiteur de l'ancêtre de la BFCC et de la Ligue de l'Enseignement, a été commentée à l'appui de photos par J. Miet.

L'inauguration le 10/01/2011 de la nouvelle statue en hommage à Charles Fourier (1772 – 1837) a été évoquée par R. Durand (la Pomme, Place Clichy).

J.J. Poriel a retracé l'historique et la situation de notre contrat de couverture mutuelle avec l'UMC en expliquant pourquoi le choix de l'option de base était la meilleure option pour la plupart des adhérents de l'AACC.

P. Lopez a présenté la réunion de réflexion sur l'article du n°161 de la revue Le Débat intitulé « Comment la comptabilité modèle le capitalisme » qui s'est tenue le 15/03/11.

Les points abordés lors de la réunion sur l'offre de gestion patrimoniale du CC aux retraités ont été évoqués par J. Miet.

En réponse à l'intérêt suscité par ces premières rencontres il semble intéressant de poursuivre ce type d'échanges en prolongeant les réflexions des réunions tenues sur l'article du Débat ou l'ouvrage de H. Sibille et T. Guezali « Démocratiser l'économie » ou en proposant de débattre sur le dernier ouvrage de D. Frémeaux « L'économie sociale et solidaire : une alternative » ou de notre ancien collègue J.B. Gins, membre de l'AACC, « 50 ans de fidélité à l'économie sociale ».

Après Condé sur Vesgres il paraît judicieux d'envisager un déplacement au familistère de Guise sur les traces de JB Godin.

Il est convenu de recenser rapidement les avis et suggestions de l'ensemble des adhérent(e)s à l'aide d'un questionnaire pour arrêter le programme d'activité 2012.

Il est prévu de demander au Crédit Coopératif la tenue d'une réunion avant la fin de l'année pour discuter des modalités de mise en œuvre de notre convention de partenariat et approfondir les échanges initiés en 2011.

En dernière partie de l'assemblée générale, il a été demandé à Sylvain Denis, président de la FNAR, de présenter sa structure et ses buts. En une heure d'entretien, S. Denis aura su captiver son auditoire et sans doute donner envie à certains de s'investir dans cette structure à laquelle nous avons adhéré en début d'année.

A dix-neuf heures 45, la séance est terminée. Elle se poursuivra sur le mode convivial par un dîner dans un restaurant voisin et réunira une trentaine de collègues.